

Guide du PARTENARIAT

Édition 2022 - 2023



Alsace Bossue
Office de Tourisme

www.alsace-bossue.net 

L'Office de Tourisme, c'est...



Un **Président**, Dany HECKEL



Un **Conseil d'Administration**
composé de 23 membres élus
et professionnels représentant
des acteurs du territoire



Une **Équipe** composée
de 3 agents permanents avec
des renforts saisonniers



Céline OLIGER,
Chargée de promotion et commercialisation

Relations presse et suivi des actions de promotion ; création d'offres
à destination des groupes et création de produits touristiques

Louise JUNG, Conseillère en séjour

Mise à jour des éditions et de la base de données LEI ; mise en valeur du
patrimoine et visites guidées ; Suivi tourisme et handicaps



Laurence BARTH, Assistante de direction

Gestion administrative



**En partenariat avec la
Communauté de Communes de l'Alsace Bossue**

Accompagnement des prestataires en fonction des projets

Nos missions :

Vous accompagner

Envoi de *newsletters* et assistance sur votre communication, classement numérique, conseils et accompagnement de labellisation : nous sommes à vos côtés !



Animer et coordonner

Rassemblons-nous autour des événements phares de notre territoire pour générer du trafic et des séjours sur le territoire.



Réaliser vos projets

Profitez de notre expertise sur des projets comme la création d'hébergements ou d'activités touristiques, et la recherche de financements.



Accueillir et renseigner les visiteurs

Touristes ou locaux, nous accueillons et écoutons les visiteurs pour leur proposer des activités sur-mesure.



Faire rayonner le territoire

Par nos actions de promotion et communication comme la relation presse, l'accueil de blogueurs, notre présence sur les réseaux sociaux, l'éditions de supports de communication et l'usage du LEI, nous contribuons du développement de notoriété de l'Alsace Bossue.

Assurer le suivi sur le LEI

Le LEI (Lieu d'Échanges et d'Informations) est une grande base de données régionale partagée par tous les Offices de Tourisme qui permet de diffuser très largement, des informations comme des dates d'événements, de sorties et animations, etc.



Chiffres clés 2021



1 571

Demandes
de renseignements



52 013

Connexions
sur notre site internet



6 044

Mentions *J'aime*
sur Facebook



11 920

Euros
de taxe de séjour



+ 300

Références en vente
dans la boutique



21 376

Euros
de chiffre d'affaires



98

Adhérents
et partenaires

Cinq bonnes raisons de nous rejoindre



Développez votre activité

Avec l'ensemble des visiteurs à l'Office de Tourisme ou sur notre site internet, nous mettons en avant nos partenaires et leurs actions !



Vos produits dans notre boutique

Accédez au dépôt-vente réservé aux artisans, producteurs et auteurs du territoire avec un calendrier de promotion liés aux occasions spécifiques comme la fête des mères / pères, les fêtes de fin d'année et événements du territoire.



Restez informé(e)

Nous diffusons une newsletter spécifique réservée aux professionnels pour partager des informations relatives à l'actualité, à la législation et sur divers sujets liés au tourisme et à l'économie.



Notre expertise à votre service

Bénéficiez de l'expertise et du réseau des Offices de Tourisme et de ses partenaires ainsi que des instances régionales ou nationales du tourisme pour développer votre activité et participer aux initiatives touristiques.



On en parle pour vous

Gagnez du temps et profitez de nos actions de promotion partagées pour augmenter votre visibilité ! Réseau de relation presse, présence en salon, accueil de blogueurs : nous nous occupons de tout pour vous...

Les temps forts en communication

Suggérer vos activités sur le territoire avec à nos publications :
 le **magazine de l'Alsace Bossue**, le **catalogue de Noël**, les **fiches Escapades**,
 nos guides **Hébergements** et **Restaurants**



Plongez dans le passé à Bonnefontaine

À Altwiller / Neuweryerhof
Point de départ au Parc Nature de Cheval

D'une demi-journée à une journée entière
Un parc à thème pour toute la famille

Le Parc Nature de Cheval vous propose une plongée dans son univers médiéval fantastique avec ses nombreuses animations ! Prolongez votre voyage avec dans la cabane du paladin ou la gaitane de Merlin... Idéalement situé, vous pourrez également profiter de votre visite !

Le Pays Secret par les rails...

À Drulingen
Point de départ à la Maison France Services

Envron 1h30
Une activité originale à faire en famille

Envie d'une activité originale à faire entre amis ou en famille ? Prenez part à une balade insolite à bord d'un drôle d'engin autour des communes de Drulingen, Meyer et Schalbach... Le long d'un parcours d'une dizaine de kilomètres aller-retour, circulez sur les anciennes voies de chemin de fer en pédalant à votre rythme, vous pourrez profiter des paysages caractéristiques de ce coin d'Alsace Bossue, jusqu'en Moselle. Un moyen inédit et convivial pour partir à la découverte notre territoire !

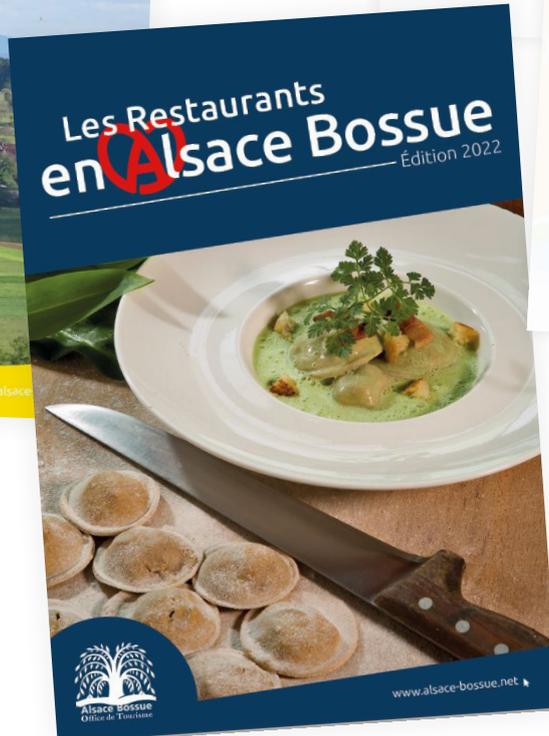


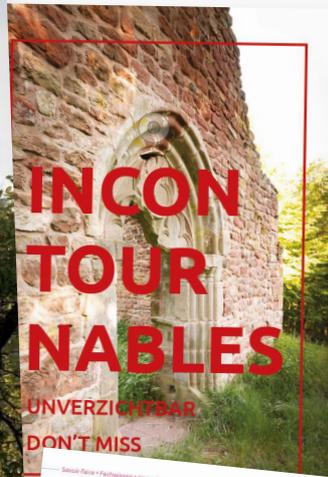
Sur le chemin des saveurs antiques...

À Dehlingen
Point de départ au CIP La Villa

Envron 3h
Expériences gastronomiques

Imaginez-vous au bord des chemins de la campagne gallo-romaine. Partez à la découverte de ce que la nature a à vous offrir : au programme, observations du paysage avec plantes sauvages médicinales et culinaires, visite du site gallo-romain de Gerselbach et son jardin expérimental, nature à vous. Après la balade, vous pourrez goûter à quelques saveurs de la cuisine antique et pourquoi pas les reproduire chez vous ?





Accueillir des **blogueurs** pour une belle **mise en lumière** sur les **réseaux sociaux**



Être **présent sur des salons** dans le Grand Est et en proche Allemagne
 Salon du Vélo à Strasbourg les 25 et 26 septembre 2021,
 Made in Alsace à Sélestat du 18 au 20 février

Cotisations 2022

Chambre d'hôtes	25€
Chambre d'hôtes à partir du 2 ^{ème} produit	20€
Gîte meublé	30€
Gîte meublé à partir du 2 ^{ème} produit	25€
Camping, port de plaisance	55€
Entreprise ou site à vocation touristique	
Prestataire de services touristiques	
Restaurant	60€
Hébergement de groupe	
Hôtel restaurant	
Artisan	35€
Brasserie	
Ferme, producteur, artisan,	
Commerce	
Café, bar	22€
Association	
Individuel (CA, sympathisant)	
Auteur	10€

Les prestataires ayant plusieurs activités doivent cotiser pour chacune d'elles. Le tarif est dégressif pour les hébergeurs à partir du deuxième produit.

Notre pack

Des propositions simplifiées, adaptées à vos attentes pour vous faire **gagner du temps et de la visibilité !**

Pack Visibilité + 50€

Vous êtes autonomes, maîtrisez votre communication numérique et souhaitez bénéficier d'une visibilité prioritaire sur les supports et les opérations de communication et de promotion de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue, optez pour le pack **Visibilité +**.

Vos avantages avec le pack **Visibilité + :**

- Affichage de votre activité en haut de page avec 3 visuels sur notre **site web**,
- Partage de certaines de vos actualités sur nos **réseaux sociaux** (Facebook « Alsace Bossue » et « Savoureuse Alsace Bossue », Instagram « Alsace Bossue »), et dans les **locaux** de l'Office de Tourisme,
- **Hébergeurs et restaurateurs** : un encart **d'une demi-page** dans nos **nouvelles éditions** spécifiques,
- Information en priorité de l'organisation de **réunions numériques par l'Office de Tourisme** (pap'OT),
- **Communication prioritaire** de votre activité auprès de **nos réseaux professionnels** pour démultiplier l'effet,
- **Intégration prioritaire** dans des opérations de communication de l'Office de Tourisme et de ses partenaires (venue de blogueurs ou accueils de presse par exemple),
- Un **audit de votre visibilité sur le web** pour définir ou redéfinir vos besoins.

Exemples de présentation selon la souscription des cotisations / packs

Votre **niveau de cotisation** induit la façon dont nous mettons en avant les différents prestataires partenaires sur l'ensemble de nos supports de communication. À titre d'exemple, dans la nouvelle édition du guide des hébergements, voici comment se présentent ces différences :

📍 Keskastel
Pack
Visibilité +

L'Arche de Noé - Cabanes dans les arbres de Monsieur AVICE



👤 8 personnes

€ Tarif nuitée 1 personne : à partir de 65€
Tarif nuitée 2 personnes : à partir de 115€

📍 9 rue Goussaud
67260 Keskastel

☎ 06 12 33 34 07 - 03 88 00 11 76

✉ avicalain@gmail.com

🌐 www.archedenoe.eu

Uniques dans le Bas-Rhin, ces cabanes sont le résultat de la promesse d'un Papy faite à son petit-fils, Noé ! Après de longs travaux réalisés intégralement par le propriétaire, le résultat laisse sans voix. Perchées à 6 et 8 mètres du sol, ces magnifiques cabanes en bois vous invitent à un séjour des plus insolites. La première peut accueillir jusqu'à 4 personnes (1 lit double + 2 lits enfants sur mezzanine) ; la seconde peut accueillir 4 personnes supplémentaires (1 lit double + 2 lits superposés). Chaque logement dispose d'un point d'eau, de toilettes sèches et d'un coin petit-déjeuner. La terrasse commune offre un point de vue sur la campagne et le nid de cigogne installé en contrebas. Les deux cabanes sont indissociables, ce qui signifie que pour des questions de confort, elles ne pourront accueillir deux clients différents en simultanée.



📍 Domfessel

Chambre d'hôtes de Madame REUTENAUER



👤 4 personnes

€ Tarif nuitée : à partir de 57€

📍 9 rue Principale
67430 Domfessel

☎ 06 82 31 24 68

✉ a.reutenauer@orange.fr

Chambre familiale avec un petit salon privé, pouvant accueillir au maximum 4 personnes (2 lits simples, salon avec convertible 2 personnes). Salle de bain avec WC partagée avec les propriétaires. Linge de maison fourni. Belle terrasse avec mobilier de jardin et barbecue.





📍 Adamswiller

Chambre d'hôtes de Madame GLATTFELDER

👤 4 personnes

📍 21 rue du Moulin
67320 Adamswiller

☎ 03 88 01 70 80

✉ contact@annie-et-frederic.fr

🌐 www.annie-et-frederic.fr



Cotisation
de base

Sans
Cotisation

Nos engagements respectifs

En tant qu'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue, nous nous engageons à :

- Vous accompagner pour vous aider à atteindre vos objectifs pour améliorer la qualité de votre accueil,
- Rester en contact avec vous et vous tenir informé(e) des actualités liées au tourisme dans le territoire de l'Alsace Bossue,
- Vous épauler dans vos démarches de labellisation et/ou de classement,
- Tenir vos informations d'intérêt touristique à jour sur nos supports de communication, sous réserve que vous nous les communiquiez régulièrement.

8

En tant qu'adhérent à l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue, vous vous engagez à :

- Nous transmettre vos informations touristiques lors de chaque campagne de mise à jour, et lors de modifications survenues en cours de saison, ainsi que toute information complémentaire nécessaire à la bonne information du public et des visiteurs,
- Accueillir tout personnel de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue souhaitant visiter l'établissement ou connaître votre activité pour mieux le vendre,
- Nous prévenir en cas de besoin de réapprovisionnement de stock de documentation touristique et tenir à jour des documentations touristiques,
- Nous fournir la documentation de votre activité (affiche, cartes de visite, dépliants, flyers, etc),
- Nous communiquer tout projet de création ou de développement de votre activité touristique afin de vous accompagner dans votre démarche.

Récapitulatif des formules

	Cotisation de base	Pack <i>Visibilité +</i> (50€)
Envoi des newsletters pro	✓	✓
Accès au dépôt-vente	✓	✓
Accès à la location de vitrine	✓	✓ -25%
Visibilité accrue sur notre site Internet	✓	✓
Visibilité prioritaire sur notre site Internet (affichage en haut de page et 3 visuels)		✓
Partage de l'actualité sur les réseaux sociaux		✓
Affichage dans les vitrines de l'Office de Tourisme		✓
Intégration prioritaire lors d'opérations de communication de l'Office de Tourisme et de ses partenaires		✓
Hébergeurs et restaurateurs : encart d'une demi-page dans nos nouvelles éditions consacrées à ces deux activités		✓
Inscriptions prioritaires aux ateliers numériques proposés par l'Office de Tourisme		✓
Audit de votre visibilité sur le web et conseils	40€	✓
Billet d'entrée au CIP La Villa pour la saison en cours		✓

Conditions générales de vente des prestations de services de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue

Article 1 : Cadre général

Toute personne, physique ou morale, prestataire ou sympathisant, souhaitant adhérer et devenir partenaire de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue peut adhérer à l'association.

Les prestataires dont l'activité se situe hors d'une des communes de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue peuvent également adhérer afin d'apparaître sur le site Internet de l'Alsace Bossue ou prétendre à l'accès au dépôt-vente de la boutique de l'Alsace Bossue. Certains avantages liés aux packs visibilité + et services + seront toutefois restreints, notamment pour les prestataires de territoires limitrophes de l'Alsace Bossue, du fait de la priorisation de promotion de l'offre de son territoire de compétence.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du 8 juin 2021.

L'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue se réserve le droit de les modifier. Les conditions applicables seront toujours celles en vigueur au moment de la signature de l'adhésion ou du bon de commande d'une prestation. Elles ont pour objet de fixer et définir les modalités de vente des prestations mentionnées dans le Guide du partenariat adhérent 2021.

Article 2 : Conditions générales de partenariat

Toute personne, physique ou morale, prestataire ou sympathisant, souhaitant adhérer et devenir partenaire et/ou acheter une prestation de services à de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue doit s'acquitter de la cotisation annuelle, dont le tarif est défini selon le statut et l'activité de la personne concernée.

Le partenariat entre l'adhérent et l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue est valable à condition que le bulletin d'adhésion soit dûment rempli et signé. Dans le cadre de l'achat d'une prestation, le bon de commande doit être dûment rempli, et les conditions générales de vente signées et acceptées par le responsable de la structure représentée.

Dans des cas exceptionnels, l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue se réserve le droit de refuser un partenariat.

Les informations indiquées sur le bulletin d'adhésion ou le bon de commande engagent le responsable de la structure partenaire. Le partenaire s'engage à fournir des informations correctes et légales. L'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue ne sera en aucun cas tenu responsable des erreurs, omissions ou fausses déclarations.

L'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue garantit la promotion des partenaires selon le cadre défini dans le Guide du partenariat adhérent, mais ne peut en aucun cas garantir une affluence touristique ou un taux de remplissage.

Article 3 : Description de contenus inclus dans les prestations de services.

Pack **Visibilité +** :

Les avantages liés au pack **Visibilité +** sont décrits dans le Guide du partenariat adhérent. L'Office de Tourisme ne peut garantir la visibilité du partenaire souscripteur lors d'opération spéciale ou d'accueil de presse ou de blogueurs. En effet, l'association se réserve le droit d'exercer un choix lorsqu'il s'agit de la mise en avant de certains prestataires ou certaines activités qui représentent un intérêt particulier lié à la ligne éditoriale du contact de presse ou blogueur ou des thématiques proposées par les réseaux professionnels. La souscription au pack **Visibilité +** ne donne pas lieu à parution dans le magazine de l'Office de Tourisme, mais donne droit à un tarif préférentiel dans le cas où le partenaire souscripteur voudrait y faire apparaître un encart publicitaire, lorsque ces derniers seront mis en place.

Article 4 : Facturation

Le règlement de l'adhésion, de la souscription du pack ou de la prestation est à joindre avec le bulletin d'adhésion ou le bon de commande. Les moyens de paiement figurent sur lesdits documents. Un reçu d'adhésion sera adressé sur demande de partenaire (case à cocher sur le bulletin d'adhésion). Pour les achats de prestation d'accompagnement numérique, une facture sera envoyée par mail ou par courrier au partenaire.

Article 5 : annulation / exclusion d'un délai de rétractation

Le droit de rétractation n'étant pas applicable, conformément aux articles L221-28 et L121-16-1 du Code de la Consommation, il est rappelé que, sauf stipulations particulières contraires des CGV, toute commande passée est définitive.

Article 6 : Données personnelles

Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, ainsi qu'aux dispositions prévues par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 entre en application à compter du 25 mai 2018, le signataire du bon de commande ou du bulletin d'adhésion bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui le concernent. Il bénéficie en outre d'un droit à la limitation d'un traitement le concernant ainsi qu'à la portabilité de ses données. Il peut également, pour motifs légitimes, s'opposer à ce que ses données fassent l'objet d'un traitement. Ces droits peuvent être exercés par l'utilisateur sur simple demande, soit par voie électronique en écrivant à tourisme@alsace-bossue.net, soit par courrier à Office de Tourisme de l'Alsace Bossue, 90, rue Principale 67430 LORENTZEN. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de ce droit. Ce justificatif ne sera pas conservé au-delà du temps nécessaire à l'exercice du droit demandé.



Alsace Bossue
Office de Tourisme

90 rue principale
67430 LORENTZEN
FRANCE

 +33 (0)3 88 00 40 39
 tourisme@alsace-bossue.net

www.alsace-bossue.net 

 [#visitalfacebossue](https://www.instagram.com/visitalfacebossue)

 [@alsacebossue](https://www.facebook.com/alsacebossue)